

# Le moment est venu de faire du Canada une superpuissance énergétique

L'actualité des derniers mois montre combien l'accès à une énergie fiable et abordable est essentiel au quotidien des gens et à la vitalité des économies nationales, dont celle du Canada.

## 4 mai 2026

L'actualité des derniers mois montre combien l'accès à une énergie fiable et abordable est essentiel au quotidien des gens et à la vitalité des économies nationales, dont celle du Canada. Les derniers événements internationaux sont un rappel brutal de l'ampleur, de la complexité et de l'interdépendance du système énergétique mondial. L'accès à des ressources énergétiques abondantes ne doit pas être tenu pour acquis. La situation mondiale démontre que les ressources énergétiques canadiennes, en particulier le pétrole et le gaz naturel, peuvent jouer un rôle encore plus grand dans la croissance de notre économie et le renforcement de nos alliances internationales. Saisir cette occasion exige toutefois plus qu'une simple prise de conscience.

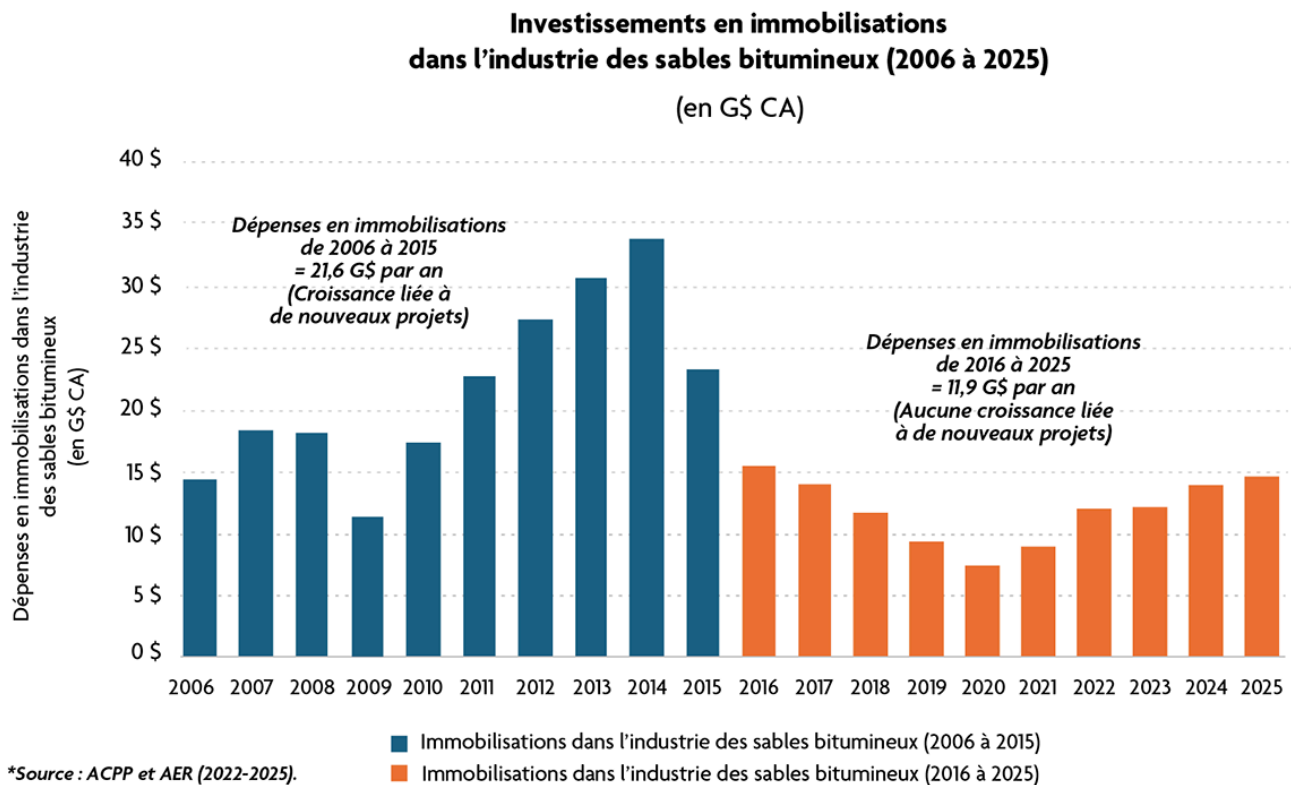
Il y a près de six mois, le Canada et l'Alberta ont conclu un protocole d'entente visant à augmenter la production pétrolière afin d'atteindre les objectifs d'exportation et de sécurité énergétique du pays et de créer des centaines de milliers d'emplois, tout en réduisant l'intensité des émissions de carbone issues de la production canadienne de pétrole lourd.

Le premier ministre a présenté sa vision pour faire du Canada une véritable superpuissance énergétique, et la première ministre de l'Alberta a fixé des objectifs pour doubler la production de pétrole dans la province. Le Canada possède l'une des plus vastes réserves de pétrole au monde, celle des sables bitumineux de l'Alberta. Cette ressource exceptionnelle, qui profitera aux générations futures, compte parmi les plus importants moteurs du PIB canadien et peut permettre au Canada de s'imposer comme une véritable

superpuissance énergétique.

Hélas, malgré les démarches entreprises par les deux ordres de gouvernement depuis la signature du protocole d'entente pour faire avancer cet objectif national stratégique, les progrès sont lents et le Canada risque de laisser passer cette occasion.

La complexité de la réglementation, le manque de compétitivité des cadres relatifs au carbone et l'absence d'incitatifs fiscaux à la croissance ont fait en sorte qu'aucun nouveau projet majeur dans l'industrie des sables bitumineux n'a été approuvé au Canada depuis 2013, tandis que les investissements ont fortement diminué.



L'industrie des sables bitumineux exigeant d'importants capitaux, elle a besoin de cadres fiscaux et réglementaires prévisibles, durables et concurrentiels pour maintenir son attrait auprès des investisseurs. Le Canada et l'Alberta doivent donc réformer d'urgence leurs cadres réglementaires et fiscaux afin de soutenir la compétitivité de l'industrie à long terme et d'attirer les milliards de dollars d'investissements nécessaires à la réalisation du plein potentiel économique de cette ressource.

« L'Alliance des sables bitumineux, qui représente cinq des plus importantes entreprises du

secteur et plus de 90 % de la production pétrolière tirée des sables bitumineux au pays, est prête à soutenir cet objectif national de première importance », affirme Kendall Dilling, le président de l'Alliance des sables bitumineux. « Nous avons présenté aux deux ordres de gouvernement des pistes d'action concrètes afin de réaliser cette vision. Il est maintenant grand temps d'agir. »

Ces pistes d'action comprennent notamment la mise en place d'un cadre relatif au carbone qui favorise la compétitivité et la croissance de la production.

Selon le budget fédéral 2025, le secteur pétrolier canadien affiche déjà un bilan d'intensité des émissions de carbone plus faible que la moyenne mondiale. L'industrie des sables bitumineux, en particulier, se distingue par ses antécédents éprouvés en matière de réduction de l'intensité de ses émissions de carbone. Les membres de l'Alliance des sables bitumineux s'engagent à poursuivre leurs efforts en ce sens, notamment par l'avancement d'un projet de captage et stockage du carbone d'envergure mondiale. Un projet de cette ampleur nécessite toutefois des cadres réglementaires et fiscaux favorables, et non une taxe sur le carbone peu concurrentielle à laquelle aucun autre grand pays producteur de pétrole lourd n'est assujéti. Une telle mesure nuirait à la capacité de notre secteur à attirer des capitaux et à se développer.

Le monde a besoin de plus d'énergie canadienne et de pétrole canadien. Nous devons agir pour mettre pleinement en valeur cette ressource, renforcer la sécurité énergétique du pays, créer des emplois bien rémunérés et augmenter les revenus de l'État provenant des impôts et des redevances.

Plus que jamais, le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Alberta et le secteur pétrolier et gazier doivent travailler main dans la main pour élaborer des solutions concrètes et efficaces qui favorisent la croissance de l'industrie canadienne des sables bitumineux et qui tiennent compte des réalités du système énergétique mondial actuel. Si les bonnes conditions d'investissement sont réunies, le Canada pourra réaliser son immense potentiel et devenir une superpuissance énergétique.

En tant que cinq des plus importantes entreprises d'exploitation des sables bitumineux au pays, nous sommes prêts à nous retrousser les manches et à collaborer avec le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta pour mener à bien ce projet. C'est maintenant que tout se joue. Ne perdons pas de temps.

## **Contact**

Équipe des relations avec les médias de l'Alliance des sables bitumineux :  
[media@oilsandsalliance.ca](mailto:media@oilsandsalliance.ca)

## **Mise en garde**

*Les énoncés d'événements ou d'états futurs présentés dans ce communiqué, y compris les projections, cibles, attentes, estimations et plans d'affaires, constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme atteindre, aspiration, croire, anticiper, prévoir, proposer, planifier, objectif, chercher à, projeter, prédire, cible, estimer, s'attendre à, prévision, vision, stratégie, perspective, calendrier, avenir, continuer, probable, des verbes employés au futur et au conditionnel et des références semblables à des résultats à venir. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent notamment, sans s'y limiter, des déclarations relatives à la viabilité, au calendrier, aux retombées prévues et à l'élaboration de solutions en vue de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'au soutien attendu des gouvernements de l'Alberta et du Canada à cet égard; à la capacité de réduire l'intensité des émissions liées à la production pétrolière tout en préservant la contribution économique de l'industrie; au déploiement de technologies visant à diminuer l'intensité des émissions de GES; à la capacité de créer des emplois, d'accélérer le développement du secteur des technologies propres, de générer des retombées pour d'autres secteurs et de contribuer à maintenir la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens; ainsi qu'à la réalisation d'investissements économiques et à la création de valeur à long terme pour les actionnaires.*

*Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses au moment où ces énoncés ont été formulés. Les résultats futurs réels, y compris les attentes et hypothèses concernant la croissance de la demande et les sources d'énergie, l'approvisionnement et l'offre énergétiques; le volume et le calendrier des réductions d'émissions; l'adoption et les retombées de nouvelles installations ou technologies, notamment en ce qui a trait à la réduction de l'intensité des émissions de GES; les plans, les échéanciers, les coûts, les évaluations techniques et les capacités, ainsi que la capacité d'exécuter efficacement ces plans et d'exploiter les actifs; l'obtention du soutien requis des gouvernements de l'Alberta et du Canada; les lois et les politiques gouvernementales applicables, y compris celles relatives aux changements climatiques et aux restrictions liées à une pandémie; les taux de production, leur croissance et leur composition; les conditions générales du marché; ainsi que les dépenses en capital et les dépenses environnementales, pourraient différer de façon importante en fonction d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent les variations – à l'échelle locale, régionale ou mondiale – de l'offre et de la demande de pétrole, de gaz naturel et de produits pétroliers et pétrochimiques, ainsi que leurs répercussions sur les prix, les écarts de prix et les marges; les événements d'ordre politique ou réglementaire, y compris les modifications législatives ou des politiques gouvernementales et les mesures adoptées en réponse à une pandémie; l'obtention, en temps opportun, des autorisations réglementaires*

*et des approbations de tiers, notamment à l'égard de nouvelles technologies; l'absence du soutien requis de la part des gouvernements de l'Alberta et du Canada; les risques environnementaux inhérents aux activités d'exploration et de production pétrolières et gazières; le cadre réglementaire environnemental, y compris celui relatif aux changements climatiques et aux émissions de GES, ainsi que toute modification qui y serait apportée; la disponibilité et l'affectation du capital; la disponibilité et la performance des fournisseurs de services tiers; les difficultés techniques ou opérationnelles imprévues; la gestion des projets, les échéanciers et l'achèvement des projets dans les délais; l'analyse et le rendement des réservoirs; les avancées technologiques imprévues; les résultats des programmes de recherche et des nouvelles technologies, ainsi que la capacité de commercialiser ces technologies à des conditions concurrentielles; les risques et dangers opérationnels; les conditions économiques générales, y compris la survenue et la durée de récessions économiques; ainsi que les autres facteurs mentionnés dans les plus récents rapports annuels et rapports de gestion respectifs des sociétés, le cas échéant.*

*Les énoncés prospectifs ne sont pas garants d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières tandis que d'autres sont propres aux membres de l'Alliance des sables bitumineux. Les résultats réels peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs; les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance indue.*